



Alès le 24 janvier 2022

Monsieur le Directeur,

Au cours de la dernière réunion de NAO, les trois organisations syndicales vous ont fait une proposition **dans votre enveloppe budgétaire** qui aurait permis éventuellement la validation du plan salarial.

Vous avez refusé cette proposition qui consistait à transférer 0,2% de l'augmentation individuelle sur les augmentations générales.

Après la consultation d'une très grande majorité des salariés\* ceux-ci rejettent votre proposition.

De part ces éléments les trois organisations syndicales **CGT - CFDT et CFE/CGC** appellent les salariés de MG Alès à la grève illimitée à compter du mardi 25 janvier 2022.

Vous trouverez ci-dessous la plateforme de revendications de l'intersyndicale.

Cordialement,

L'intersyndicale

*\*200 consultations ont été distribuées, les résultats sont les suivants :*

*173 bulletins exprimés*

- *Pour une signature du plan proposé par la Direction : 16*
- *contre ce plan, contre sa signature et sans action : 13*
- *contre ce plan, contre sa signature et action de grève jusqu'à obtention de la plateforme décidée : 144*

*Suite à cette très large consultation la plateforme est la suivante :*

- *AG : 2,8% avec plancher de 60€*
- *AI : 1%*
- *+ 100€ sur la prime de vacances*
- *500 € au titre d'une prime exceptionnelle pour les excellents résultats de l'entreprise ou pour les 50 ans de l'entreprise*

- *Maintien des propositions de la Direction : Augmentation de 2,5 % sur la prime d'ancienneté et 4 tickets d'embauche.*